



AVIS DE COURSE

Régate Départementale A SETTEMBRINA

Organisateur : CLUB NAUTIQUE BASTIAIS

Grade 5B

Support : Habitables

Samedi 19 et Dimanche 20 septembre 2026

Quai Sud du Vieux Port, 20200 BASTIA

La mention [NP] dans une *règle* signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette *règle*. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Préambule

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1 REGLES

L'épreuve est régie par :

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 - la partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM)
- 1.3 - les règlements fédéraux
- 1.4 Quand la règle 20 s'applique, un bateau peut indiquer son besoin de place pour virer ou sa réponse par **une communication verbale claire et courtoise**.

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles après **8h** le **19/09/2026** au siège du **Club Nautique Bastiais - Quai Sud Vieux Port – 20200 BASTIA**
- 2.2 Les IC seront également disponibles en version électronique à l'adresse suivante à partir du **18/09/2026** : <https://www.clubnautiquebastiais.com/competitions>

3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse <https://www.clubnautiquebastiais.com/competitions>
- 3.2 [DP] [NP] [Pendant qu'il est en course] [A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour], sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

L'épreuve est ouverte à

- 4.1 - tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception **A - B - C ou D** norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en **4e catégorie** de navigation ou équivalent.
Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation **côtière** de la Division 240.
Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.
- 4.2 - tous les bateaux du système à handicap **Osiris Habitable**.

4.3 Documents exigibles à l'inscription :

4.3.1

- a. Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide
- ou
- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

- b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

4.3.2 Pour le bateau :

- le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4.4 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription et en l'envoyant, avec les droits requis, à cnbastiais@gmail.com jusqu'au **17/09/2026**.

4.5 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

4.6 Les inscriptions tardives seront acceptées selon les conditions suivantes : [accord du comité de course](#).

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription jusqu'au 17/09/2026	Droits après le 17/09/2026
Toutes	10€/équipier/jour	10€/équipier/jour

5.2 Sont inclus un pot lors de la remise des prix le dimanche 20 septembre 2026.

Un barbecue sera proposé le samedi 19/09/2026 le soir à la base nautique de voile légère à la plage de Tombulu Biancu (proche IGESA La Marana) à Furiani. Une participation sera demandée : 10€ pour les enfants, 15€ pour les adultes.

[Merci d'indiquer votre souhait d'y participer ou non lors de l'inscription.](#)

6 PUBLICITE

6.1 [DP] [NP] Les bateaux [doivent] [peuvent être tenus] d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

6.2 [DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

7 PROGRAMME

7.1 Confirmation d'inscription :

Date	De	À
19/09/2026	8h30	09h30

7.2 Jours de course :

Date	Classes : Toutes
19/09/2026	Courses
20/09/2026	Courses

7.3 Nombre de courses :

Classe	Nombre Minimum	Maximum par jour
Toutes	1	4

7.4 L'heure du signal d'avertissement de la première course est fixée à **11h00**.

7.5 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après **16h00**.

8 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

8.1 [NP] Chaque bateau doit présenter ou prouver l'existence d'un certificat de jauge ou de rating valide.

8.2 [DP] Les bateaux doivent être disponibles pour le contrôle de l'équipement à partir de samedi **19/09/2026 à 8h30**.

8.3 Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

9 LIEU

9.1 L'emplacement des zones de course sont données en Annexe.

10 LES PARCOURS

Option 1 : parcours construit

Option 2 : parcours côtier entre la cardinale Est de Bastia Sud et celle du dépôt pétrolier de Lucciana

11 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour toutes les classes la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

12 CLASSEMENT

12.2 **1 course(s)** validée(s) sont nécessaire(s) pour valider la compétition.

12.3 Le score d'un bateau dans une série doit être le total des scores de ses courses.

12.4 Pour les parcours construits le classement sera fait avec Coefficient de Vent Léger (CVL) et calcul temps sur temps.

Pour les parcours côtiers le classement sera fait avec le calcul temps sur distance avec CVL.

13 BATEAUX ACCOMPAGNEURS

13.1 [DP] [NP] Les bateaux des accompagnateurs doivent être identifiés clairement

14 BATEAUX LOUÉS OU PRÊTÉS

Un bateau loué ou prêté peut porter des lettres de nationalité ou un numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.

15 EMBLEMENTS

Accueil Vieux Port de Bastia : du Vendredi 18 septembre 2026 au Lundi 21 septembre 2026.

Pour les bateaux ne possédant pas de place à Bastia, prière de contacter le CNB au 06 11 83 09 14 ou par mail : cnbastiais@gmail.com, avant le 16 septembre 2026 afin de réserver leur place et déterminer leur poste d'amarrage.

[DP] [NP] Les bateaux doivent rester à la place qui leur a été attribuée pendant qu'ils sont dans le port.

16 LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

[DP] [NP] Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régate sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

17 PROTECTION DES DONNÉES

17.1 Droit à l'image et à l'apparence : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

17.2 Utilisation des données personnelles des participants : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ses sponsors, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

18 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

19 PRIX

Les prix seront distribués comme suit : 1^{er} , 2eme , 3eme

20 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter :

Club Nautique Bastiais – Frédéric Simonnet – 06 11 83 09 14 – cnbastiais@gmail.com

En espérant vous voir nombreux sur l'eau !!!

Option 1 : Parcours construit



The map displays the coastal region of Bastia, Corsica. A red line traces a coastal circuit, labeled 'Zone de course parcoures côtier'. Key locations and features include:

- Coastal Circuit (Red Line):** Starts near Bastia Sud, passes through the coastal area, and ends near Foce di Ciavattone.
- Geographical Features:**
 - ETANG DE BEGUGLIA:** A large blue lake in the center.
 - RUISSEAU DE:** A river flowing into the lake.
 - TOUR DE CONTRÔLE AERODROME DE BASTIA:** A control tower near the airport.
 - FOCE DI CIAVATTONE:** A river mouth at the bottom right.
- Other Labels:**
 - BASTIA SUD:** A town near the start of the circuit.
 - MOUILLAGE ET CHALUTAGE INTERDITS:** No anchoring or fishing.
 - DEGAUSSING AREA:** A specific coastal zone.
 - CHALUTAGE INTERDITS:** No trawling.
 - BAUCHES DU GOLO:** A location at the bottom right.
- Elevation Points:** Numerous numbers (e.g., 177, 223, 217, 171, 266, 180, 138, 984, 154, 197, 164, 144, 722, 771, 663, 623, 59, 3, 26, 52, 43, 16, 46, 13, 59, 328, 43, 135, 82, 112, 100, 919, 738, 853, 112, 115, 984, 787, 82, 112, 135, 138) are scattered across the map, indicating elevation or specific points of interest.